

Interpellation présentée par le député:

M. André Reymond

Date de dépôt : 21 septembre 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Le Conseil d'Etat craint-il un « burn out » pour la nouvelle cheffe de la Police?

M. Urs Rechsteiner a malheureusement demandé de ne pas être confirmé dans sa fonction de chef de la police pour des raisons de santé. Dans sa demande, cet excellent serviteur de l'Etat espère pouvoir rester au sein de l'Etat-Major de la police. Or, selon la LPol, aucune place n'est disponible avant plusieurs années. Depuis le 1^{er} août, c'est Madame Monica Bonfanti qui est la cheffe de la Police. Rappelons que cette dernière dispose déjà d'un chef de la police adjoint.

En conséquence, je demande au Conseil d'Etat de m'indiquer :

Est-ce qu'un arrêté de nomination a été pris pour M. Rechsteiner ou s'agit-il d'un arrangement à l'amiable et pour combien de temps ?